

Questions orales

L'Association canadienne des paiements, ses organismes membres et la banque . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.

* * *

[Français]

HOMMAGE À GASTON DEFFERRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui pour rendre hommage à la mémoire de Gaston Defferre, ancien ministre de la France, ancien maire de Marseille, qui est mort cette semaine. J'ai eu l'honneur de le connaître et de travailler avec lui lorsqu'il était dans son pays ministre de l'Intérieur et que j'étais, à ce moment-là, solliciteur général du Canada. Le Canada a perdu un bon ami et un homme qui entretenait une très bonne relation avec notre pays et lui portait, d'ailleurs, un très grand intérêt.

A sa famille et à sa nation, j'exprime mes hommages et mes regrets.

● (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ADMINISTRATION**LES DIRECTIVES SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS—LES PERSONNES NOMMÉES À DES POSTES DANS LES SOCIÉTÉS D'ÉTATS**

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Elle concerne l'administration du gouvernement, et plus particulièrement les directives en matière de conflits d'intérêts. Peut-il dire à la Chambre quand le premier ministre et lui-même ont appris pour la première fois que des personnes nommées par le ministre de l'Expansion industrielle régionale à des postes dans les plus puissantes sociétés de la Couronne de notre pays avaient précédemment été contactées par l'épouse du ministre de l'Expansion industrielle régionale et le président de York Centre, son ancien directeur de campagne électorale, en vue d'obtenir des conditions financières particulières pour la société en faillite du ministre?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, depuis deux semaines on n'a cessé de répondre à ce genre de question. Je suis étonné que le député la pose une fois de plus, étant donné en particulier que, d'après les nouvelles qui nous parviennent du Cap-Breton, ce genre d'interrogatoire commence à faire craindre là-bas que les industries qui étaient susceptibles d'y être attirées grâce aux politiques de notre gouvernement n'aillent finalement pas s'y installer. Je crois qu'en posant ce genre de question, le député ne rend pas service à cette région ni à cette province.

M. Dingwall: Le chantage ne marchera pas cette fois-ci, je le dis très franchement au vice-premier ministre.

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, le vice-premier ministre veut-il dire à la Chambre qu'il était au courant de ces faits avant aujourd'hui et qu'il avait refusé de les communiquer à la Chambre? S'il était au courant, ou s'il sait maintenant que ces faits sont exacts, pourquoi ne demande-t-il pas comme il se doit la démission du ministre de l'Expansion industrielle régionale dès aujourd'hui?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, c'est le député qui parle de faits, pas moi. Ses divers collègues et lui-même qualifient depuis plusieurs jours certaines choses de faits, alors qu'elles n'ont pas grand-chose à voir avec des faits.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE SUPPLÉANT

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, le 24 février 1986, le ministre a déclaré à propos de l'éventuelle démission de ministres que c'était:

... ce que lui seul peut faire pour que son cabinet ne soit plus soupçonné de passe-droits et de favoritisme à l'égard des anciens ministres et de ceux qui sont encore en fonction.

Que faut-il de plus au vice-premier ministre pour renvoyer le ministre de l'Expansion industrielle régionale qui est manifestement en situation de conflit d'intérêts?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, je ne suis absolument pas d'accord, et je ne me souviens pas avoir dit une chose pareille à la date mentionnée par le député—février 1986.

M. Dingwall: 1983.

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE**LA PRIVATISATION—LES SYNDICATS DE GARANTIE ET LES ENTREPRISES D'ÉVALUATION**

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale et prend sa source dans l'article de Diane Francis paru dans le *Toronto Star* d'aujourd'hui. Cet article contient des révélations très graves. Je veux en venir au noeud de la question du conflit d'intérêts et de l'honnêteté au gouvernement. Est-ce qu'à son avis les Canadiens vont croire que lorsqu'il prenait des décisions portant sur des milliards de dollars dans le choix des membres du syndicat de garantie pour les programmes de privatisation de l'État ainsi que du choix des entreprises auxquelles confier les évaluations, il a fait totalement abstraction de ce que certaines s'étaient engagées à participer au renflouage de son affaire familiale, alors que d'autres avaient refusé de le faire?